

TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES IL FAUT AGIR ICI ET MAINTENANT

De quoi parle-t-on ?

Mal au dos, aux épaules, aux jambes, courbatures régulières, tendinites, sciaticques, lumbagos, fatigues, douleurs qui réveillent la nuit ...

Tous ces symptômes et ces pathologies, sont très souvent dus au travail, ce sont des **Troubles musculosquelettiques** (TMS).

Les TMS touchent les plus jeunes des salariés, comme les plus anciens.

Les TMS augmentent de 25% par an, pour ceux qui sont reconnus maladie professionnelle, ce qui est loin d'être le cas pour tous.

38 000 cas ont été reconnus en 2008.

Les causes :

Les TMS ne sont pas des accidents.

Ce sont des lésions dues :

- Aux efforts et mouvements répétitifs
- Aux postures fixes ou contraignantes
- Aux cadences et efforts excessifs
- Aux équipements
- Aux stress...

Bref, à toute organisation du travail où les temps de récupération ne sont pas suffisants.

Sur quoi agir ?

- L'organisation et les rythmes de travail
- La conception des équipements
- La gestuelle et les postures
- Le matériel et les outils
- Les procédures
- L'encadrement...

Lundi 9 nov. ⇒ signez la pétition pour une loi et une directive européenne sur les TMS (cantine, 11h30-13h30).

Mardi 10 nov. ⇒ rencontrez deux experts TMS (locaux syndicaux, bandeau Sud, niveau A2, 12h30-14h)

la
cgt
B n F